



ENTENDRE LES CITOYENS DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Nétreville, La Madeleine, Navarre ont été désignés, dans le cadre de la loi d'Avril 2014, comme étant des « quartiers prioritaires ». Depuis plusieurs mois, un conseil citoyen devrait être mis en place pour faire entendre la voix des citoyens de ces quartiers. Il devrait avant tout faire des propositions et être partie prenante des choix concernant l'avenir de ces quartiers dans le cadre de la politique de la ville.

En mai, le Préfet, représentant de l'Etat, a arrêté la liste des membres du conseil citoyen. Il vient aussi de nommer une déléguée chargée de coordonner les services de l'Etat concernés par la politique de la ville.

A l'initiative de la Mairie d'Evreux, le 7 Juillet, une Assemblée constituante de ce conseil citoyen a eu lieu. A la rentrée, il devrait voir le jour et démarrer ses travaux de réflexion et élaborer des projets.

Pour que les projets portés par le conseil citoyen soient pris en compte dans le contrat de ville au bénéfice des quartiers prioritaires, il importe que l'Etat et la municipalité coordonnent au mieux leurs actions. Ainsi en est-il, par exemple, de l'utilisation des 100 millions de l'ANRU dédiés au quartier de Nétreville.

OSER CITOYEN pense que la réussite de la politique de la ville dans les quartiers prioritaires suppose trois conditions : l'autonomie de réflexion du conseil citoyen, la validation des choix par le conseil municipal, la concertation permanente entre toutes les parties prenantes : Municipalité, Etat, conseil citoyen.

En tout état de cause, la voix des citoyens doit être au cœur des choix engageant l'avenir des trois quartiers de Nétreville, de la Madeleine et de Navarre.